

3.14 GREEN

Société à Responsabilité Limitée au capital de 100.000 €
Siège social : 141 bis rue de Saussure - 75017 PARIS
827 580 010 R.C.S. PARIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS PRISES PAR LE GÉRANT LE 10 JUILLET 2026

L'an deux mille VINGT-SIX, le VENDREDI 10 JUILLET, Monsieur Patrick PARTOUCHE en sa qualité de Gérant de la société 3.14 GREEN, prend les décisions suivantes :

I.- TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL DE LA SOCIÉTÉ

Le Gérant décide, conformément aux dispositions légales et aux statuts de la société de transférer le siège social de la société :

du : 141 bis rue de Saussure - 75017 PARIS
au : **10 Avenue de la Grande Armée - 75017 PARIS**

et ce, à compter du 13 juillet 2026 et sous réserve de sa ratification par la prochaine décision que prendra l'Associé unique.

II.- MODIFICATION DE L'ARTICLE 4 DES STATUTS INTITULÉ « SIÈGE SOCIAL »

En conséquence de la décision prise ci-dessus, le Gérant décide de modifier l'Article 4 des statuts intitulé « Siège social » comme suit :

« ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé : **10 Avenue de la Grande Armée - 75017 PARIS**

[le reste de l'article est sans changement] »

III.- POUVOIRS A DONNER EN VUE DE L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES LEGALES

Le Gérant donne tous pouvoirs au porteur de copies ou extraits certifiés conformes du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité requise par la Loi et afférente aux décisions prises ci-dessus.

Le Gérant,

